

COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION PATRIMOINE
JEUDI 6 OCTOBRE 2011 Á 18 H
SALLE DE COMMISSION N°2

Présents : M. MARTEEL Claude, Maire, M. MARTEEL Jean-Claude, , M. WALLYN Bernard, Mme VROLAND Claudine, M. VANHEE Yannick, M. CARTON Bruno, M. et Mme VANHILLE Jean-Claude et Monique, M. HENNEGRAEVE Henri, Mme HENNEGRAEVE Lucette, M. LOOTEN Pierre, M. DELEPELAERE Teddy, M. LEGENDRE Patrick.

Excusés :

M. DELANNOYE Christophe, M. KOLARIC Dominique, M. VANHILLE Alain, Mme WALLYN Yvette, M. LESSIEUX Lucien, M. et Mme VANHILLE Michel et Anita, M. LEYS Raymond, M. VAN EECKHOUT Jean, Mme LEROUX Annette.

Absents : M. MENNEVEUX Didier, M. BERTELOOT Philippe, M. BONTE Serge,

Rappel ordre du jour :

Point sur les travaux programme 2011
Point sur l'APS de la nouvelle Mairie
Présentation du projet de la salle paroissiale
Questions diverses

Représentation au sein de la commission :

M. Leclercq Daniel, démissionnaire pour cause d'indisponibilité familiale, est remplacé par M. Legendre Patrick (conformément à la demande de BDA)
M. Marteel Jean-Claude, au nom de la commission, lui souhaite la bienvenue.

Dernier compte rendu :

M. Delepelaere Teddy fait remarquer que les questions diverses qu'il avait posées à la précédente réunion n'ont pas été notées sur le compte rendu.

Concernant le parking square des Anciens combattants : il avait été répondu que la CUD a tracé le stationnement pour optimiser le nombre de places et qu'il ne s'agit donc pas d'une erreur.

Concernant l'affichage des demandes de travaux et permis de construire : lecture a été faite des modalités et obligations.

Concernant le stationnement des véhicules sur les trottoirs : il est rappelé qu'il appartient à la Gendarmerie et à la Police municipale de verbaliser les contrevenants, que des actions seront entreprises afin d'optimiser les impossibilités de tels stationnements, mais peut-on et doit-on mettre des bornes partout ! sachant que les normes PMR sont, elles aussi, à respecter...

Ordre du jour :

Point sur les travaux programme 2011

École Deswarte :

Étude de rénovation des classes ailes EST et OUEST.
Une mission devrait être donnée à un architecte.

Préparation des murs extérieurs de la salle de Psychomotricité afin d'y peindre des fresques (demande de l'école) : **Réalisé**
Des travaux de reprise de maçonnerie et d'étanchéité ont également été entrepris.

École des Goélettes :

Mise aux normes PMR des toilettes des enseignants et aménagement d'une classe au rez-de-chaussée : **Réalisé**

Salle des sports :

Peinture pignon NORD : **Réalisé**
Remplacement porte d'entrée accès SUD de la façade avant : **Réalisé**
Pose de protection des aérothermes : **Réalisé**

Salles annexes :

Motorisation des volets roulants.

Salle Dany Boon:

Création d'un bureau pour le directeur dans l'espace billetterie : **Réalisé**
Étude et réalisation d'une protection des murs pour les grosses manifestations et les bals de carnaval.

École de musique :

Étanchéité de la toiture du local rangement instruments de musique de l'harmonie.
Rénovation du bureau du directeur.

Office de Tourisme :

Aménagement du grenier.
Éclairage décoratif pour exposition

Stade :

Éclairage du terrain rouge : les travaux seront réalisés la semaine 41. Nous attendons la réponse de la ligue de football pour une éventuelle subvention qui a été refusée. La ville prend à sa charge la totalité du coût de ces travaux.

Ancienne cuisine Goélettes :

Étude et aménagements de locaux associatifs.

Presbytère :

Compte tenu de la nécessité d'établir un permis de construire, une mission sera confiée à l'architecte M. Dominique.

Pour mémoire, les travaux prévus sont :

Remplacement de la toiture.

Remplacement des menuiseries bois.

Travaux d'aménagements intérieurs (bureaux et garages)

Espace Tonique :

Insonorisation de la salle de réunion.

Espace Jules Verne :

- Modification ou remplacement de menuiserie (l'oscillo-battant pose un problème de poids) :

Réalisé

- Aménagements intérieurs et extérieurs pour y recevoir la Halte garderie : **Réalisé**

Autres travaux réalisés :

Piscine : Peinture de l'ensemble du bardage bois. Aménagement intérieur et insonorisation de l'espace d'accueil. Remplacement des voutes en toiture des vestiaires, réalisé par ARTEIC pour un montant de 11960€35 TTC . Remplacement de la porte d'accès chaufferie, réalisé par TECHNIPLAST pour un montant de 1844€23TTC

Chalet Stade : Peinture de tous les extérieurs.

Ancien vestiaire du stade : Rénovation

Travaux de voirie :

Rue Pierre Decock et rue Saint Pierre, travaux **terminés**.

Travaux d'effacement de réseaux :

Rue de l'abbé Catry :

Effacement des réseaux EDF et Télécom et mise en place d'un nouvel éclairage public :

Réalisé

Rue des chaloupes :

Effacement du réseau téléphonique : **Réalisé**

Les trottoirs sont en cours de rénovation, travaux réalisés en régie par la CUD.

Mairie :

L'Avant Projet Sommaire est à présent retenu, l'Avant Projet Définitif devrait être retenu en réunion le 28 octobre 2011, le permis de construire pourrait ainsi être déposé.

Salle paroissiale :

Le permis de construire a été déposé

ENVIRONNEMENT :

Après plusieurs mois de Contrat à Durée Déterminée, une régularisation de contrat a été effectuée pour 3 personnes du service propreté au secteur plage.

Ils nettoient une fois par semaine et tous les lundis après-midi sauf les jours fériés : le parking de la frontière, les friches SNCF, les alentours du clos fleuri, l'espace tonique, le tir à l'arc, l'école Deswarte et la piscine.

Covoiturage :

La CUD a mis en place un site internet concernant le covoiturage que vous trouverez sur le site de Bray-Dunes.

Jardins fleuris :

66 participants se sont vus récompensés par un bon d'achat offert par la ville de Bray-Dunes avec une composition florale et une barquette de pensées offerte par l'horticulteur, Monsieur Didier ROSEAU.

Comme chaque année, un tirage au sort a lieu pour obtenir un bon d'une certaine valeur pour un voyage offert par la mairie.

Ce lot est remis après tirage au sort parmi les premiers de chaque catégorie et ceux qui ont déjà gagné ne participent plus pendant une période de 5 ans afin de pouvoir laisser la chance aux suivants :

Les gagnants de chaque catégorie sont :

- grands jardins : MARTEEL Christelle
- petits jardins : VANHOUTTE Raymond
- façade ou balcon : POPIEUL Laurent

Le tirage au sort a eu lieu avec Erwan VANHILLE, l'adjoint à l'environnement du conseil municipal des jeunes, présent avec les membres du jury lors du passage pour la notation de chaque endroit fleuri. Le jury a passé 4 heures pour noter les espaces fleuris avec grand plaisir et a parcouru notre ville mise en valeur par les doigts agiles des participants.

Travaux/espaces verts :

La société PETERS a réaménagé le massif extérieur à la maison de retraite.

- abattage d'un cyprès et de quatre chênes
- déracinage d'arbres et évacuation de plantes envahissantes
- apport de terre végétale
- pose d'une bâche anti-racine
- Plantation d'Hortensia et dépôt d'écorces

Montant global de la prestation : 3 500 €

Ramassage de la poubelle verte pour la période hivernale

La poubelle verte est ramassée une fois toutes les deux semaines, du 1^{er} novembre 2011 au 31 mars 2012. Après cette date la collecte reprendra son cours normal.

INFORMATIONS DIVERSES :

Vidéo surveillance : Le dossier suit son cours, un état des lieux et des besoins a été réalisé par PRAGMA SYSTEMES (notre prestataire de service en informatique) et notre agent de police municipale. Des devis seront prochainement disponibles.

Contrat chaufferies : C'est la société IDEX qui a gagné le marché pour une durée de 5 ans.

Columbarium : Une demande de pose de cases a été adressée à la CUD.

Rue des Morutiers : A notre demande, un aménagement du stationnement (14 places) dont une création de parking, devrait être réalisé très prochainement par la CUD.

Quais bus : La CUD va procéder à la mise en œuvre de 8 quais secteur EST de la ville.

Future place du marché : La démolition du reste des bâtiments est à la charge du « locataire », il a 4 mois pour y procéder à partir depuis le mois d'août.

Boulevard des Oyats : M. le Maire précise que des travaux paysagés sont en cours, ce qui permettra, à terme, d'éviter, depuis les nouvelles constructions, des regards directs sur les propriétés existantes au sud.

QUESTIONS DIVERSES :

M. Legendre souhaite la pose de ralentisseurs rue des pêcheurs : Nous ne pouvons pas multiplier l'usage de tels équipements. La rue en question est marquée par plusieurs virages à angle droit et les linéaires y sont très courts, ceci ne devrait pas permettre des vitesses excessives. Cependant, nous avons, dans le cadre des modifications de circulation rue St Pierre, demandé que toute la zone accessible depuis les rues St Pierre et Jeanne d'Arc soit réglementée à 30Km/h (c'est la cas des 2 rues citées)

M. Teddy Delepelaere au sujet du stationnement des camping-cars, dont il souligne le nombre important, souhaite la limitation en nombre et l'harmonisation avec le stationnement des autobus. Un débat s'instaure et les avis divergent. M. le Maire engage M. Yannick Vanhée à réunir une commission pour en débattre et trouver d'éventuelles solutions.

Au sujet de l'indication Mairie : Une demande a été adressée et ce panneau a très récemment été posé tout comme celui de la Salle Dany Boon.

M. Van Eeckhout, par courrier, demande également une intervention concernant les campings cars rue des négociants (côté ouest de la rue des hirondelles.

M. Jean-Claude Vanhille attire l'attention sur des affaissements apparus rue des Marins : Une démarche a été engagée auprès de la CUD, une relance sera faite.

Il demande où en est le projet des constructions prévues rue des Marins : M. le Maire répond qu'il n'a pas d'autres nouvelles que celles déjà évoquées.

Il signale que le service espaces verts n'a pas balayé les résidus de la tonte de la pelouse sur le trottoir rue de la petite mare. L'information sera donnée au service.

Mme Lucette Hennegraeve dit avoir entendu parler d'un projet d'une antenne AFJ à Bray-Dunes. Elle signale qu'un arbre dangereux avenue du Général De Gaulle devrait être abattu : cet arbre est en fait sur terrain privé : un courrier sera envoyé au propriétaire.

M. Vanhille Alain au nom de BDA (par mail) :

Place des tilleuls : « *nous sommes intervenus à plusieurs reprises sur ce sujet, pouvez vous enfin trouver une solution concernant les aménagements de la place des tilleuls ?* »

Il lui est dit que nous avons, à chaque fois, répondu que des aménagements, conformes au souhait des riverains, ont été réalisés, en particulier la création de places de parking.

Parking des cabinets médicaux (rue Ch Pichon) : « *afin que les cabinets médicaux puissent fonctionner correctement, une étude serait à mener pour la réalisation d'un parking d'accueil des patients.* »

M. le Maire répond qu'une demande des propriétaires avait été faite mais que la solution doit être trouvée en terrain privé leur appartenant, ce qui est tout à fait possible. M. le Maire rappelle la présence du quai de la station autobus et précise qu'une sortie en arrière de cette station est déconseillée car jugée très dangereuse pour manque de visibilité. L'entrée et la sortie de l'accès aux cabinets médicaux sont actuellement disposées du bon côté.

Il n'y a plus d'autres questions, la séance est levée.

Jean-Claude MARTEEL

Claude MARTEEL

Adjoint : Travaux

Maire,
Vice-Président de Dunkerque Grand Littoral